

Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires

Code Natura 2000
6210
Code EUNIS
E1.26



Orchis singe



Origan



Pelouse calcicole

Surface extensions : 0,22 ha

Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Typicité	Faible	Moyenne	Bonne
Représentativité	Faible	Moyenne	Bonne
Etat de conservation	Mauvais	Moyen	Bon

Description générale

Cette catégorie d'habitat regroupe plusieurs types de pelouses maigres installées sur des sols calcaires peu profonds. Selon la profondeur du sol et l'exposition, on trouvera des pelouses plus ou moins sèches et donc plus ou moins rases et ouvertes et soumises à une dynamique plus ou moins rapide de la végétation. Ce type de pelouse est une formation secondaire issue de déforestations anciennes. Après abandon du pâturage qui maintenait le milieu ouvert, cet habitat a souvent été reboisé ou s'embroussaille naturellement.

L'espèce structurante est une graminée sociale : le Brome dressé, qui est accompagné d'un nombre important d'autres espèces, avec notamment des Orchidées.

Valeur écologique et patrimoniale

Il s'agit d'habitats très riches en espèces végétales avec présence d'un grand nombre d'espèces d'orchidées. Ils peuvent évoluer ou se dégrader assez rapidement en l'absence de gestion adéquate. De nombreux insectes particulièrement exigeants en chaleur ou inféodés à certaines espèces végétales de ces pelouses y trouvent refuge.

Les sites dans le meilleur état de conservation (longue continuité de gestion, absence totale d'intrants) s'avèrent très riches en champignons spécialisés (entolomes, clavaires, dermolomes, hygrocibes...) souvent vivement colorés et à forte valeur patrimoniale.

Espèces caractéristiques

Brome dressé (*Bromus erectus*)
Bugrane épineuse (*Ononis spinosa* subsp. *maritima*)
Orchis singe (*Orchis simia*)
Ophrys araignée (*Ophrys aranifera*)
Origan commun (*Origanum vulgare*)
Epière droite (*Stachys recta*)

Espèce protégée

Azuré du serpolet (*Maculinea arion*)

Etat de conservation

Il s'agit ainsi d'une pelouse calcicole liée au talus de la route départementale entre Jupilles et Thoiré-sur-Dinan (en proposition d'extension). Le rabotage du talus a permis d'obtenir des conditions idéales pour le développement d'une pelouse calcicole (très faible surface de terre – roche mère affleurant). L'entretien est d'assurer par une épareuse qui permet d'avoir un plutôt bon état de conservation.